

Les enjeux de la prévention et du suivi de l'état de santé des intérimaires

Jean-François ADAM
(Carsat Sud-Est)

Qui sont les salariés intérimaires ?



Femmes
27 %



Hommes
73 %



Cadre
2 %



Prof. intermédiaire
8 %



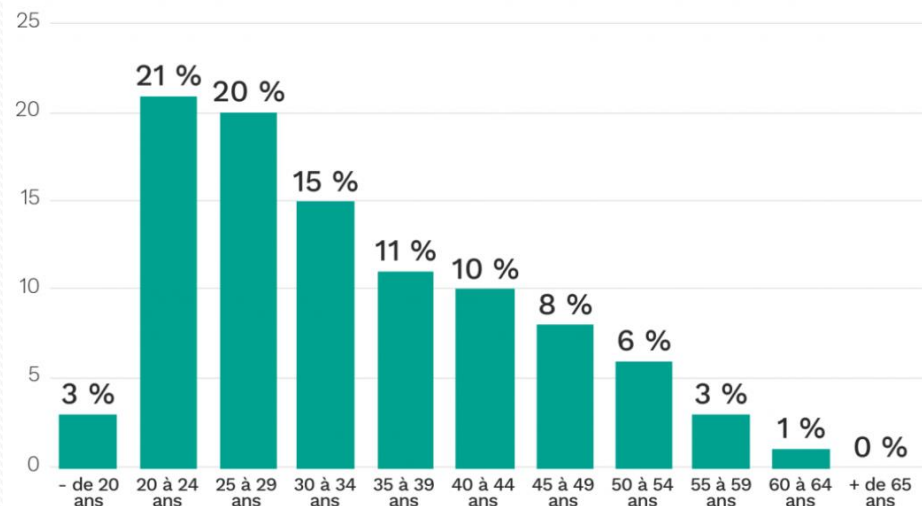
Employé
13 %



Ouvrier qualifié
41 %



Ouvrier non qualifié
37 %



Dans quel secteur d'activité travaillent-t'ils ?



Ouvriers non qualifiés
de la manutention,
tri, emballage,
expédition



Ouvriers qualifiés
du bâtiment



Ouvriers non qualifiés
des industries de
transformation
(notamment
agroalimentaire)



Ouvriers qualifiés
de la manutention,
conducteurs de
chariots élévateurs,
caristes



Ouvriers qualifiés
du travail des
métaux



Employés
des services
comptables et
administratifs



Ouvriers non qualifiés
du bâtiment



Chauffeurs routiers



Ouvriers qualifiés
de la maintenance,
entretien des
équipements
industriels



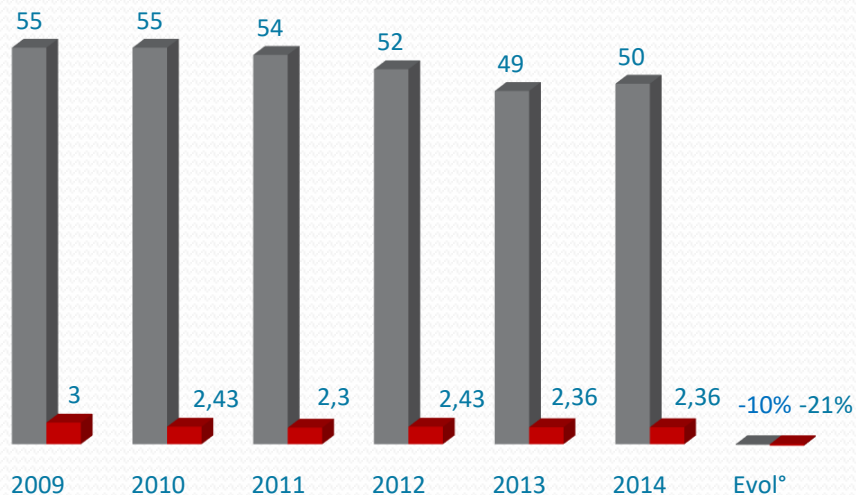
Magasiniers

Sinistralité intérim 2009-2015

Evolution de la sinistralité intérim

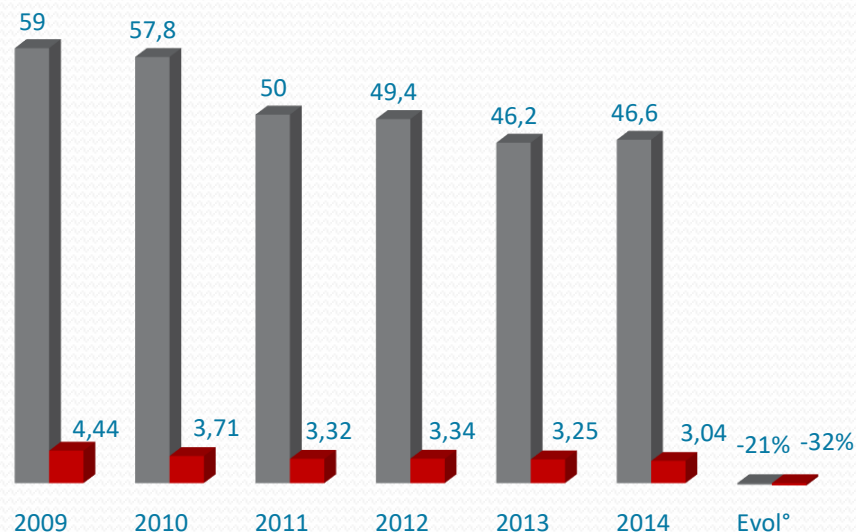
National

■ IF ■ TG



Régional

■ IF ■ TG



- Effectif ETP stable entre 450000 et 600 000 ETP
- IF toutes activités 2014 = 34
- TG toutes activités 2014 = 1,4

- Une évolution à la baisse qui se confirme au niveau régional en 2015 avec un indice de fréquence qui passe à 43,8 et un taux de gravité stabilisé à 3,08

Analyse de la sinistralité

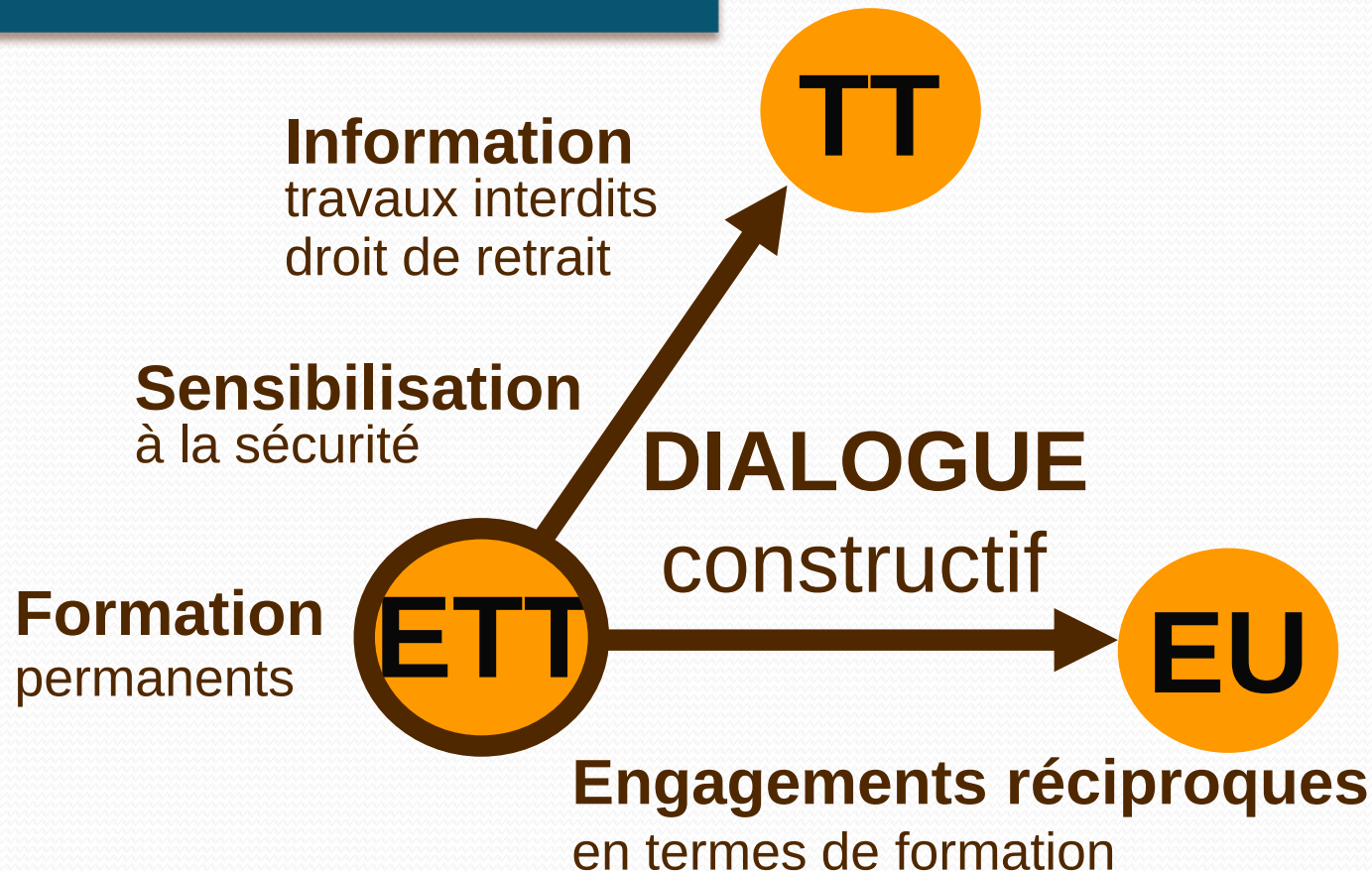
- La sinistralité des intérimaires a davantage reculé que celle des autres salariés (en particulier au niveau régional).

⇒ en particulier par le fait que les salariés intérimaires sont les plus nombreux dans les secteurs de l'industrie et du BTP où le taux de fréquence a été beaucoup réduit.

- 9 accidentés sur 10 du travail intérimaires étaient des ouvriers qualifiés ou non.
- Le taux de fréquence reste encore deux fois plus élevé dans les secteurs de l'industrie et du BTP, par contre le taux de gravité se rapproche de celui des autres salariés.
- Le BTP qui représente environ 20% de l'emploi en intérim concentre près de 50% des accidents ayant entraîné une IPP de plus de 10%.
- Les débuts de mission et les changements de poste sont les plus accidentogènes.

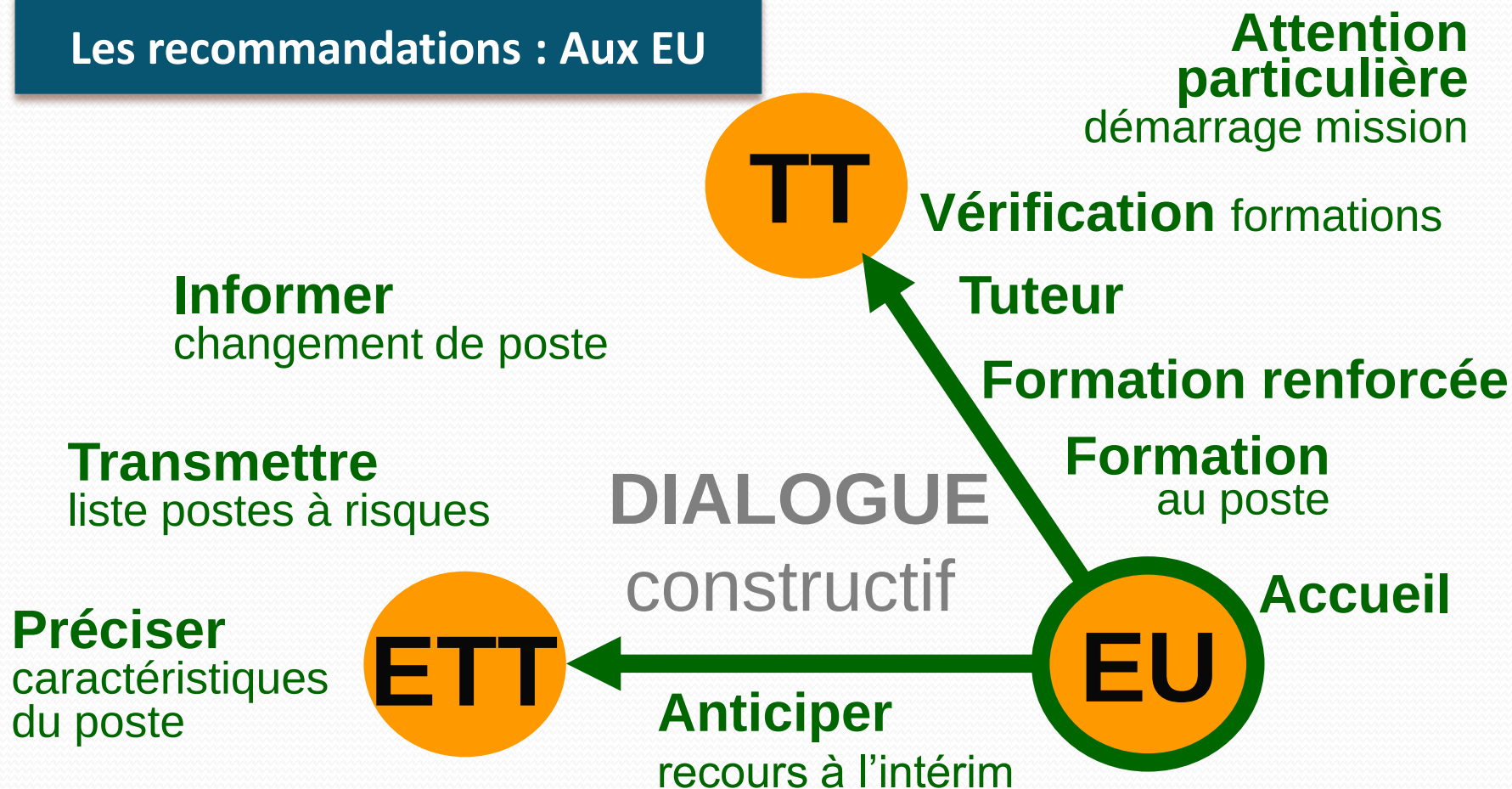
L'action nationale en 2009-2015

Les recommandations : Aux AE



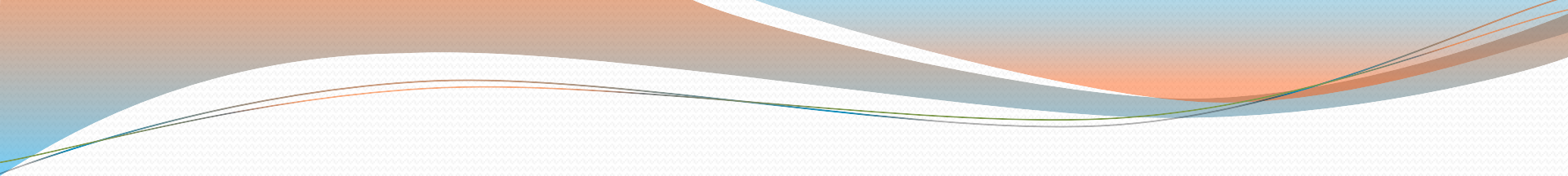
L'action nationale en 2009-2015

Les recommandations : Aux EU



Synthèse des axes prioritaires pour les AE et les EU

AE	AE et EU	EU
Formation des permanents	Caractéristiques des postes de travail Enquêtes AT	Gestion de la prévention Accueil et formation du TT



Merci de votre attention